

« Savoir rouler à vélo »

Organisée par la Prévention routière, en partenariat avec l'Education nationale et la Ville de Romans, cette action, qui se tient sur une dizaine de jours, s'adressent à des élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées de Romans.



Photo Pascale Vernès – Archives 2023

Entre le 29 avril et le 28 mai, ce sont ainsi près de 628 élèves des classes de CM1-CM2 de Romans qui vont être ou ont été sensibilisés. Ils sont issus des écoles Jean-Rostand, Jean-Monin, Saint-Exupéry, Jacquemart, Lucie-et-Raymond-Aubrac, Langevin, Saint-Just, Les Arnauds La Pierrotte et Notre-Dame des Champs et Saint-Yves.

La Ville prend en charge le transport des élèves (1485 €) et met à disposition du personnel la piste d'éducation routière ainsi que du matériel et soutient l'association des écoles des REP (AEREP) par le biais d'une subvention au titre du Contrat de Ville (2500€).

Cette action, qui se tient sur le site de l'école Saint-Exupéry, se déroule en deux temps :

👉 **Information théorique** en salle à partir d'un document vidéo projeté « [Mobili Pass](#) », suivi d'un test.

👉 **Mise en pratique** avec :

🚲 **La réalisation d'un parcours à vélo** (avec mise à disposition de casques + vélos) sur une piste d'initiation à la circulation à vélo, tracée sur le plateau sportif de l'école, avec présence de nombreux panneaux de signalisation ;

🚲 **La mise en place d'ateliers maniabilité** à proximité de la piste d'initiation (vélos + casques + gilets fluos mis à disposition).



Cette action trouve sa place dans la mesure « Savoir rouler à vélo », annoncée dans le cadre du [comité interministériel de sécurité routière 2018](#) (mesure 10 - accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité) et du [Plan vélo et mobilités actives](#) (mesure 4 -développement d'une culture vélo).

 Cette mesure consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes, entrant au collège, de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière, afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

 Cette action, proposée aux élèves, doit s'inscrire, par ailleurs, dans une séquence d'apprentissage, initiée et mise en œuvre dans un projet de classe liant les programmes d'enseignement moral et civique / l'engagement : agir individuellement et collectivement et les programme d'EPS / adapter ses déplacements à différents types d'environnement.

Ce lundi 29 avril sont présents sur site : 22 élèves d'une classe de CM2 de l'école Jacquemart et leur enseignante Mme Valérie CALBO ; Mme Edwige ARNAUD, adjointe au maire de Romans déléguée à l'Education, à la Famille, à la Jeunesse et à la Prévention ; Mme Anne-Sophie CRET, inspectrice de circonscription ; Mme Marina LIAUTARD, conseillère pédagogique de circonscription, missionnée EPS ; M. Ludovic DEROUX, directeur de l'école Saint-Exupéry, coordinateur de l'action ; M. Romain ARNAUD, directeur Education Famille pour la Ville ; M. Gilles PARIS, du commissariat de Romans.

Petit brief avant s'élancer sur la piste d'éducation routière de l'école Saint-Exupéry

**Contact presse : Pascale Vernès – Responsable du Pôle presse de la Ville de Romans -
pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09 - @romanspresse**